

Appel à projets : Fonds spécial Maghreb 2024

Depuis 60 ans, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), s'engage avec ses partenaires pour la coopération entre la France et l'Allemagne. Les échanges de jeunes permettent aux jeunes en France et en Allemagne de vivre des expériences marquantes et de nouer des amitiés transfrontalières, mais aussi de renforcer la coopération pour la paix et la démocratie avec des organisations partenaires européens et internationaux. Le fonds spécial Maghreb, cofinancé par les deux ministères des Affaires étrangères, revêt une importance particulière dans les programmes de l'OFAJ.

Les échanges trinationaux entre la France, l'Allemagne et un pays du sud de la Méditerranée offrent aux jeunes la possibilité de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre les uns des autres dans un contexte international élargi. Ils acquièrent ainsi des compétences interculturelles qui contribuent à leur développement personnel, social et professionnel et constituent une clé importante pour la formation et l'entrée dans la vie professionnelle.

La Méditerranée est un lieu d'échanges. Cela se traduit par une histoire dense, une coopération éducative et culturelle intense, des relations commerciales séculaires, des migrations et du tourisme entre les deux continents. Les relations entre les différents pays d'Afrique du Nord et d'Europe, notamment l'Allemagne et la France, continuent de se développer et d'influencer l'engagement de la société civile, en particulier des jeunes générations. Au-delà des immenses opportunités qui émergent de la coopération euro-méditerranéenne, la France, l'Allemagne et les pays du Maghreb, malgré leurs différences, sont également confrontés à des enjeux communs. Les processus de transition politique et économique, l'accélération du changement climatique dans l'espace méditerranéen, les inégalités sociales et la discrimination ou encore les questions de migration et d'exode sont autant de défis pour les relations euromaghrébines. Pour les jeunes de France, d'Allemagne et du Maghreb, le changement climatique provoqué par l'homme constitue un risque particulier. Dans les pays de l'Union européenne et du Maghreb, malgré toutes les différences, se posent des questions communes sur le renforcement ou le développement de la démocratie, sur les droits civiques et la participation des jeunes à la société, sur les droits humains, la culture de la mémoire, l'égalité des sexes ou la participation des jeunes - des valeurs fondamentales qui sont de plus en plus menacées par les tendances populistes, extrémistes et fondamentalistes. La prise en charge des personnes en quête de protection doit également être prise très au sérieux au Maghreb et en Europe.

Avec les programmes trinationaux, l'OFAJ souhaite renforcer le dialogue entre les professionnels de la mobilité internationale et les jeunes des deux côtés de la Méditerranée. Ils visent à mettre en commun leurs expériences et leurs propositions, à créer des synergies, à favoriser le développement de sociétés démocratiques et à promouvoir la participation des jeunes.

Afin de renforcer les rencontres euro-méditerranéennes entre l'Allemagne, la France et les trois pays du Maghreb que sont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, les ministères des Affaires étrangères français et allemand mettent à disposition de l'OFAJ, depuis 2019 et à parts égales, un fonds spécial Maghreb. Avec ce fonds,

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org



l'OFAJ soutient des projets à caractère pilote. Il est accompagné par le réseau Maghreb de l'OFAJ et le conseiller régional pour le Maghreb.

1 Cadre général

1.1 Objectifs

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trinationaux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes** et faire référence à une **situation socio-politique actuelle**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Une déclinaison est également possible avec les formats de projet suivants :

- **Format hybride** : préparation, poursuite ou évaluation en ligne de la phase de rencontre en présentiel avec le groupe.
- Rencontre numérique: les participantes et participants échangent avec l'appui des outils numériques avec un ou plusieurs groupes de travail trinationaux afin de travailler sur un projet et obtenir des résultats spécifiques ou une production commune. Le contenu de ces rencontres en ligne doit être justifié sur le plan pédagogique.
- Format mixte: une réunion avec des participantes et participants du même pays peut se tenir en parallèle avec la rencontre numérique. Les rencontres en présentiel avec des personnes d'un même pays ne sont possibles que si celles-ci sont associées à une rencontre en ligne avec l'ensemble des participantes et participants des trois pays. S'en suit idéalement une phase de réunion trinationale présentielle. Ces rencontres doivent être justifiées sur le plan pédagogique.

L'OFAJ met à votre disposition des <u>guides et du matériel pédagogique</u> pour la conception de **projets de rencontres et de formations numériques**. Néanmoins, si vous organisez une rencontre en présentiel, merci de préciser si celle-ci peut être réalisée en numérique. La transmission de compétences numériques est utile pour renforcer la mobilité entre les jeunes de France, d'Allemagne et des pays du Maghreb.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins l'un des axes thématiques suivants :

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfiw.org



A Protection de l'environnement, changement climatique et développement durable

Les vagues de chaleur et les périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes en Europe et en Afrique du Nord mettent en évidence les défis et les effets du changement climatique. Les pays du pourtour méditerranéen sont de plus en plus confrontés à des risques environnementaux tels que la pénurie d'eau et la désertification. À cela s'ajoutent la pollution des mers et des côtes ainsi que l'utilisation croissante de ressources rares ou la consommation d'énergie dans un contexte d'augmentation de la population. Le changement climatique menace les moyens de subsistance, la paix, la démocratie et la prospérité des populations d'Europe et d'Afrique du Nord.

Les conséquences du changement climatique sont, entre autres, les mouvements de population. La question se pose donc de savoir comment les espaces ruraux et urbains peuvent être réaménagés et transformés. Comment adapter les villes en France, en Allemagne et au Maghreb au réchauffement climatique afin de garantir la cohésion et le bien-être des populations locales ?

L'OFAJ souhaite soutenir l'éducation au développement durable, la protection du climat et de l'environnement, l'urbanisme et la participation des jeunes dans différentes situations de vie et ainsi promouvoir des projets de recherche, des chantiers ou encore des initiatives concrètes de jeunes.

B Renforcer l'engagement de la jeunesse dans la société civile pour défendre la démocratie

Le désir de participer à l'intérêt général est une préoccupation importante des jeunes, tant en Europe qu'au Maghreb. Les rencontres soutenues par l'OFAJ visent à encourager les jeunes à s'engager au niveau local, national ou euro-méditerranéen. Leur participation favorise les processus d'intégration dans la société, reflète la diversité des situations et des projets de vie des jeunes et constitue un instrument efficace contre l'exclusion et la discrimination. En même temps, les rencontres doivent contribuer à renforcer les liens entre la société civile et l'espace méditerranéen. L'objectif est de permettre aux jeunes de s'engager dans des associations, des fédérations, des comités de jumelage, des conseils de jeunesse et des syndicats. La jeune génération peut ainsi se familiariser avec les processus de décision démocratiques et renforcer sa voix politique et sociale. L'OFAJ soutient en particulier des projets qui mettent l'accent sur la démocratie et la séparation des pouvoirs, le rôle des parlements ou de la justice et la liberté de la presse.

C Droits humains et égalité entre toutes et tous

Les libertés fondamentales et les droits fondamentaux sont régulièrement remis en cause et les minorités menacées. Les ségrégations et les discriminations en tout genre, ainsi que le racisme et l'antisémitisme doivent être combattus des deux côtés de la Méditerranée. De ce fait, l'OFAJ soutient des projets qui visent à renforcer la démocratie, les droits humains et l'égalité pour toutes et tous. Dans

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org



ce contexte, une attention particulière sera accordée aux droits des femmes et aux sujets relatifs aux phénomènes migratoires, notamment à l'accueil et à l'inclusion des personnes originaires d'Afrique subsaharienne, et aux interactions et aux coopérations entre les pays nord-africains et européens.

La liberté d'opinion et de la presse, l'utilisation critique de nouveaux médias, le traitement réfléchi de l'information et des *fake news* peut également être questionné pendant l'échange.

D Formation professionnelle, innovation et entrepreneuriat social

La possibilité de suivre une formation, de bénéficier de conditions d'insertion professionnelle correctes et de perspectives d'évolution satisfaisantes sur le marché du travail est fondamentale pour le développement économique et la cohésion des sociétés françaises, allemandes et maghrébines. Ils permettent de réduire les phénomènes d'exclusion et de préserver la jeunesse d'une dérive vers des mouvances antidémocratiques. Ainsi, une formation professionnelle de qualité et adaptée aux besoins du marché du travail, le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que la coopération avec la diaspora sont des facteurs clés pour soutenir l'emploi de la jeunesse et leur participation active au marché du travail.

Avec ce fonds spécial, l'OFAJ soutient des rencontres destinées à des jeunes en formation professionnelle ou universitaire, en recherche d'emploi ou en cours d'insertion ou reconversion professionnelle dans différents domaines. Les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficience énergétique et des nouvelles technologies offrent un grand nombre d'opportunités aux jeunes. Les projets associés à ces thématiques seront particulièrement étudiés. En outre, les rencontres qui mettront l'accent sur la santé, l'agriculture, le développement de l'artisanat et des professions sociales seront également priorisées.

E Débats sur la mémoire et le patrimoine culturel

La vision de l'histoire – ou plutôt des histoires – du bassin méditerranéen est marquée par des débats mémoriels très vifs. L'OFAJ entend soutenir des projets qui favorisent et interrogent de manière critique les différentes perceptions d'événements passés – notamment de l'histoire coloniale et postcoloniale. Cela peut concerner différentes traditions d'acquisition et de transfert de connaissances, mais aussi des résultats de recherche.

À l'ère du numérique, il est également nécessaire de développer des projets autour de la mémoire dans lesquels la nouvelle génération peut s'approprier l'histoire de ses propres sociétés et de sa région de manière innovante, interdisciplinaire et interculturelle.

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org



Ces projets devront prendre en compte la dimension historique et actuelle des pays et de la région. Les rencontres soutenues pourraient ainsi souligner la manière dont le patrimoine culturel est appréhendé dans les pays représentés, comment la population – et en particulier la jeunesse – se l'approprie, et comment l'histoire marque aussi l'identité collective. L'OFAJ soutient par exemple des rencontres trinationales sur le sujet des restitutions et de la reconstitution de biens culturels ou encore la représentation du colonialisme dans l'espace et le débat public.

Pour de nombreux thèmes, le sport, l'art et la culture se prêtent à la transmission et à la présentation de contenus, en plus de différentes méthodes d'éducation non formelle et d'échanges internationaux de jeunes. Grâce à leurs propres approches méthodologiques, les thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles à tous les jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité. Cette approche permet également de tenir compte des Jeux olympiques et paralympiques.

2 Critères de sélection et de subvention

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux Directives de l'OFAJ, les associations à but non lucratif, les comités de jumelage, les collectivités locales ou régionales, les organisations et fédérations d'éducation non formelle d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes ou les acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport peuvent déposer une demande de subvention. Les porteurs de projets peuvent également être des établissements scolaires, universitaires et d'enseignement professionnel.

Outre le porteur de projet de France ou d'Allemagne, au moins une organisation d'un autre pays doit être impliquée à parts égales dans l'organisation et la mise en œuvre du projet. L'implication des jeunes dans l'élaboration de la candidature, le développement et la mise en œuvre du projet est prise en considération au moment de la sélection des projets.

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

2.2 Groupes cibles, participantes et participants

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le groupe cible des projets. Les rencontres s'adressent tout particulièrement aux jeunes investis dans la société civile – enfants, élèves, jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité pro-

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org



fessionnelle. L'OFAJ encourage particulièrement la participation de jeunes ayant moins d'opportunités et de jeunes réfugiés¹.

Il est attendu que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de participantes et participants de chaque pays soit équilibré (de préférence environ un tiers du groupe par pays). La rencontre peut accueillir au maximum 60 personnes, en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre d'accompagnatrices et d'accompagnateurs, veuillez consulter les <u>Directives de l'OFAJ</u>.

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet se compose de trois phases de rencontre, une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune. Il peut s'étaler sur une période d'un à trois ans. L'objectif est que les participantes et participants s'engagent sur l'ensemble du cycle des trois rencontres. Les candidatures doivent être soumises par phase de rencontre et elles ne sont valables que pour les parties qui se déroulent au cours de l'année budgétaire, c'est-à-dire de janvier à décembre 2024. Une date fixe de début et de fin doit être spécifiée afin de calculer la subvention. Les rencontres peuvent uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Les rencontres préparatoires, physiques ou numériques, qui permettent la réalisation des phases de rencontre demandées, sont également éligibles.

2.4 Troisième pays

Les pays suivants sont éligibles : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Des coopérations régionales avec deux ou trois pays du Maghreb sont possibles dans des cas exceptionnels justifiés par le contenu et la thématique et présupposent un lien géographique régional et/ou historique. L'OFAJ encourage par exemple les coopérations régionales entre l'Allemagne, la France, l'Algérie et le Maroc lorsqu'elles contribuent à l'amélioration des relations entre les deux pays.

2.5 Critères pédagogiques et obligations

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel :** sensibiliser au thème, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trilatéraux ;

|-

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfiw.org

 $^{^1}$ Terminologie officielle de la Commission européenne. Vous trouverez une définition de ce groupe dans les Directives de l'OFAJ aux pages 83 à 85.



- **Participation :** les participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception et la réalisation du projet et de ses résultats ;
- Résultats et impact : le projet doit produire un résultat concret² et atteindre des personnes au-delà du cercle des participantes et participants;
- Protection de l'environnement et du climat: dans quelle mesure cette proposition de projet prend-elle en compte, ou contribue-t-elle à la protection de l'environnement (écoresponsabilité, réduction des émissions de CO₂ ou Promotion de l'engagement pour la protection de l'environnement et du climat dans le cadre de la rencontre par exemple)?
- Atteinte des objectifs de développement durable (ODD): en quoi ce projet soutient-il un ou plusieurs des <u>17 Objectifs du Développement durable (ODD) de l'ONU</u>?
- Utilisation critique des médias: le projet sensibilise à la question de la désinformation et des fake news. Il encourage les participantes et participants à se forger leur propre opinion et à développer leur esprit critique en leur demandant de varier leurs sources d'information;
- **Sensibilisation aux langues étrangères**: les langues représentées doivent se voir accorder une place adéquate dans la rencontre ; l'animation linguistique et le recours à une animatrice ou un animateur interprète peuvent y aider. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication :
- Communication et visibilité: Prévoyez une stratégie de communication avec les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Les projets sélectionnés sont présentés par leurs organisations dans le groupe Facebook régional. Le kit de communication de l'OFAJ peut vous aider.

3 Subvention

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un maximum de 25 000 € par phase de rencontre. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de participantes et participants impliqués. Il est recommandé d'apporter des fonds propres en plus de la subvention et de chercher des apports financiers tiers.

Dans le cas d'un projet hybride ou en ligne, l'OFAJ peut subventionner la location de matériel technique, informatique ou d'outils numériques pour une durée limitée. Les frais de connexion, les honoraires, le matériel pédagogique et autres consommables, tels que des fournitures de bureau, peuvent également être compris dans les coûts du programme.

² Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfiw.org



Dans le cas de rencontres en présentiel ou au format hybride (avec des participantes et participants résidant dans le même pays), les frais de voyage et de séjour peuvent également être subventionnés conformément aux <u>Directives de l'OFAJ</u>.

Les dépenses d'investissement telles que l'achat d'appareils photo, de caméras, d'ordinateurs, d'imprimantes et de disques durs ne sont pas éligibles.

60 % de la subvention seront versés un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation. Celui-ci doit être communiqué le plus rapidement possible et au plus tard deux mois après la fin du projet. Pour les projets se déroulant entre le 15 novembre et le 31 décembre 2024, les documents de décompte d'utilisation doivent être présentés au plus tard le 15 janvier 2025.

Veuillez noter que l'OFAJ actualisera ses <u>Directives</u> le 1^{er} janvier 2024. Nous vous invitons donc à consulter les liens indiqués avant la date de clôture de l'appel à projets afin de préparer le budget de votre candidature. Le montant maximal de la subvention fixé à 25 000 € reste inchangé et ne sera pas augmenté.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet allemand ou français avant le **1**er **novembre 2023** en remplissant le **formulaire de candidature en ligne** dédié. Des précisions complémentaires sur les rencontres en ligne peuvent y être apportées. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée par courrier électronique à trinational@ofaj.org. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un projet de programme provisoire. Elle peut être complétée par des informations supplémentaires. Les demandeuses et demandeurs n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre le statut de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une centrale de l'OFAJ s'engagent à informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets en amont et à respecter la procédure décentralisée en vigueur.

La sélection des projets est assurée par un jury. Les projets non sélectionnés pourront être mis sur liste d'attente. Les projets non retenus peuvent être subventionnés par d'autres bureaux de l'OFAJ, en déposant une demande de subvention conformément aux Directives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org



L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café en français et en allemand sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Il sera également possible de poser des questions sur les fonds spéciaux.

5 Contact

Laura Bonn Chargée de projets « Programmes trinationaux » +33 1 40 78 18 85 trinational@ofaj.org

> 51 rue de l'Amiral-Mouchez 75013 Paris T : +33 1 40 78 18 18 www.ofaj.org

> > Molkenmarkt 1 10179 Berlin T: +49 30 288 757-0 www.dfjw.org